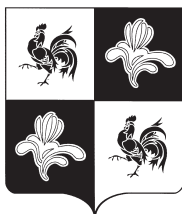


Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)



18 décembre 2025

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**PROPOSITION DE BUDGET AJUSTÉ 2025 ET
DE BUDGET INITIAL 2026 DE LA MÉDIATRICE BRUXELLOISE**

Amendement après rapport

Amendement n° 1

Il convient de remplacer le budget initial 2026 de la médiatrice bruxelloise adopté par le Bureau du Parlement francophone bruxellois dans son rapport du 26 novembre 2025 sur la proposition de budget ajusté 2025 et de budget initial 2026 de la médiatrice bruxelloise (doc. 43 (2025-2026) n° 2, pages 12 et 13) par le budget initial 2026 repris ci-après :

Article	Catégorie de dépenses	Proposition 2026 initial adaptée
Titre I : Dépenses courantes		
A : PERSONNEL		
A 1000	Masse salariale	1.889.000,00 €
A 2000	Assurances (inclus RC professionnelle)	19.000,00 €
A 3000	Bien-être du personnel	3.000,00 €
A 4000	Recrutement (publications, frais jury)	5.000,00 €
A 5000	Formation	15.000,00 €
A 6000	Frais liés à l'activité (permanences, mission)	3.000,00 €
A 7000	Cotisations professionnelles (ACFE, IFA, CPMO)	2.000,00 €
	Total	1.936.000,00 €
B : ÉQUIPEMENT ET FOURNITURES		
B 1000	Petit équipement	1.000,00 €
B 2000	Fournitures de bureau	2.000,00 €
B 3000	Catering	2.000,00 €
B 4000	Documentation	12.000,00 €
	Total	17.000,00 €
C : POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS		
C 1000	Téléphonie fixe	500,00 €
C 2000	Téléphonie mobile	2.500,00 €
C 3000	Numéro vert	–
C 4000	Frais postaux	2.000,00 €
	Total	5.000,00 €
D : INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE		
D 1000	Contrats et fournitures	30.000,00 €
D 2000	Services externes	10.000,00 €
	Total	40.000,00 €
E : COMMUNICATION ET RELATIONS EXTERNES		
E 1000	Impressions	15.000,00 €
E 2000	Presse (insertions, communiqués)	10.000,00 €
E 3000	Site internet	10.000,00 €
E 4000	Campagne d'information	30.000,00 €
E 5000	Relations publiques	4.000,00 €
E 6000	Organisation journées d'études, colloques	4.000,00 €
	Total	73.000,00 €
F : RELATIONS INTERNATIONALES		
F 1000	Missions à l'étranger	6.000,00 €
F 2000	Délégations étrangères et stagiaires	1.000,00 €
F 3000	Cotisation organisations internationales (IOI, AOMF)	2.000,00 €
	Total	9.000,00 €

Article	Catégorie de dépenses	Proposition 2026 initial adaptée
G : PRESTATIONS DE TIERS		
G 1000	Experts	30.000,00 €
G 2000	Secrétariat social	4.500,00 €
G 3000	Service externe de prévention et protection	1.500,00 €
G 4000	Comptable	2.000,00 €
G 5000	Traductions	10.000,00 €
	Total	48.000,00 €
H : MISSIONS SPÉCIFIQUES		
H 1000	Total	25.000,00 €
I : DÉPENSES FINANCIÈRES		
I 1000	Frais bancaires	250,00 €
J : DÉPENSES IMPRÉVISIBLES		
J 1000	Total	5.000,00 €
	Sous-total dépenses courantes	2.158.250,00 €
Titre II : Dépenses de capital		
BB : ÉQUIPEMENT ET MOBILIER		
BB 1000	Équipement et petit mobilier (machines, lampes, meubles, etc.)	1.000,00 €
	Total	1.000,00 €
DD : INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE		
DD 1000	Hardware	2.000,00 €
DD 1000	Software	35.800,00 €
	Total	37.800,00 €
	SOUS-TOTAL dépenses de capital	38.800,00 €
	TOTAL	2.197.050,00 €

RECETTES	2026 Initial	DÉPENSES	2026 Initial
Recettes courantes (dotation)	1.879.800,00 €	Dépenses courantes	2.158.250,00 €
Recettes de capital	0,00 €	Dépenses de capital	38.800,00 €
Total des recettes	1.879.800,00 €	Total des dépenses	2.197.050,00 €
Résultat budgétaire de l'exercice	– 317.250,00 €		
Solde n-2 reporté	317.250,00 €		
Solde n-1 reporté			
Résultat global			

Justification

Cet amendement vise à aligner le budget initial 2026 de la médiatrice bruxelloise à celui adopté par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune afin que les Assemblées adoptent un texte identique.

Cet alignement est motivé par le fait que la médiatrice bruxelloise avait déjà, dans sa deuxième proposition, revu à la baisse le budget initialement déposé, passant de 16 emplois temps plein à 14. Les autres postes de dépenses avaient déjà été réduits au minimum. Il s'agit donc d'assurer le bon fonctionnement du service d'Ombuds Bruxelles.

Jamal IKAZBAN
Ibrahim DONMEZ
Isabelle EMMERY

